

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2018

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Convoqué le 26 avril 2018, le conseil municipal de la commune de Châteaugay s'est réuni le 30 avril 2018 à 20h00 à la mairie.

Étaient présents : Mmes et MM. DARTEYRE, LEVET, PRIVAT, BEAUJON, KERGUELIN, MALFREYT, PILLAYRE, JAMET, CLEMENT, SOLVIGNON, VERGER, FERRI, VIGERIE, NUGEYRE.

Procurations : Mme DRIESSENS à M. DARTEYRE, M. VIOLETTE à M. BEAUJON.

Absents : Mmes et MM. DAVID, THOR, DA FARIA, LAMBERT.

Monsieur le maire ouvre la séance et remercie les conseillers de leur présence. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Sur proposition de M. DARTEYRE, Mme VERGER est nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 5 avril 2018, il est adopté à l'unanimité.

2018-032 – PERSONNEL – Création de deux emplois d'insertion CEC

Il est exposé au Conseil municipal que le CCAS emploie deux agents en Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE). Ces contrats arrivent à leur terme et sont voués à disparaître.

Cependant, ces contrats peuvent être remplacés par le Parcours Emploi Compétences. Ces contrats sont des contrats aidés, réservés à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs groupements. Ils s'adressent aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. L'autorisation de mise en œuvre du contrat est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour l'État (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission locale).

Considérant qu'avec la fin du chantier d'insertion, les agents en CAE employés par le CCAS intervenaient uniquement pour le compte de la commune, il est proposé au Conseil municipal que ce soit la commune qui crée les emplois et soit signataire, par son Maire, de la convention tripartite Employeur-Bénéficiaire-État.

Les postes dont il est question dans la présente seraient créés :

- 1 au 1^{er} mai 2018 pour un an
- 1 au 1^{er} juin 2018 pour la même durée

pour une durée hebdomadaire de 26 heures.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

SIGNATURES DES PRÉSENTS

DARTEYRE René, maire	
LEVET Annie, 1 ^{ère} adjointe	
PRIVAT Claude, 2 ^{ème} adjoint	
BEAUJON Jacques, 3 ^{ème} adjoint	
DRIESENS Laurence, 4 ^{ème} adjointe	<u>Procuration à René DARTEYRE</u>
KERGUELIN Anne, 5 ^{ème} adjointe	
MALFREYT Christophe, 6 ^{ème} adjoint	
PILLAYRE Chantal, conseillère municipale	
JAMET Jean-Pierre, conseiller municipal	
CLÉMENT Jean-Marie, conseiller municipal	
SOLVIGNON André, conseiller municipal	
DAVID Jean-Marc, conseiller municipal	<u>Absent</u>
THOR Sandrine, conseillère municipale	<u>Absente</u>
VERGER Florence, conseillère municipale	
FERRI Arnaud, conseiller municipal	
VIOLETTE Jean-François, conseiller municipal	<u>Procuration à Jacques BEAUJON</u>
DE FARIA Christine, conseillère municipale	<u>Absente</u>
LAMBERT Raymond, conseiller municipal	<u>Absent</u>
VIGERIE Patrick, conseiller municipal	
NUGEYRE Carole, conseillère municipale	